

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 1^{er} avril 2005 une notice d'information relative à un programme de rachat d'actions en vue de régulariser le marché des actions de Crédit du Maroc (CDM).

Les principales caractéristiques du programme susmentionné sont :

- Nombre maximal d'actions à détenir : 416 908 actions (soit 5% du capital)
- Prix maximum d'achat : 550 DH
- Prix minimum de vente : 340 DH
- Durée de l'autorisation : 18 mois, soit du 09 mai 2005 au 09 novembre 2006.

Ce programme sera soumis à l'autorisation de l'Assemblée Générale Ordinaire prévue le 06 mai 2005.

Un extrait de la notice d'information sera incessamment publié dans un journal d'annonces légales. L'intégralité de la notice d'information visée par le CDVM est remise ou adressée sans frais à tout actionnaire qui en fait la demande. Elle est, en outre, tenue à la disposition du public au siège de Crédit du Maroc et de la Bourse de Casablanca.

CONTACT CDVM :

Tél : 037 68 89 22

E-Mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

CP/EM/006/2005

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières